

## LA CROIX.

(Suite et fin).

Comme je l'ai déjà dit, la croix étant regardée comme symbole de la vie spirituelle, on trouva à propos de la placer dans les cimetières, pour rappeler aux chrétiens que la véritable vie ne commençait qu'à la mort de la chair. Bientôt après on la plaça à la tête des tombeaux, et cette coutume est venue jusqu'à nos jours. Dans l'antiquité, on mettait encore la croix dans les carrefours, parceque ces lieux étaient originellement consacrés à Minerve. C'est Grégoire lui-même qui ordonna d'agir ainsi. Car, disait-il, les païens accoutumés à venir déposer leurs offrandes devant les idoles de cette Déesse, adoreront le Seigneur, au lieu des fausses divinités.

On représenta d'abord la croix purement et simplement. Les premiers chrétiens avaient une certaine répugnance à montrer le Christ sur son instrument de supplice. Le premier exemple que l'on trouve de Jésus-Christ attaché sur la croix date du VII<sup>e</sup> siècle, et se trouve à Florence. Plus tard, vers le VIII<sup>e</sup> siècle, on plaçait au pied du Crucifix, la Ste. Vierge, St. Jean, des morts ressuscitants, etc. On y voyait de plus, et de nos jours encore, la Magdeleine. Pendant le XIII<sup>e</sup> siècle, on mettait au revers du Christ en croix, la Vierge avec l'enfant Jésus, ou bien Adam et Eve goûtant du fruit défendu. L'imagination des Chrétiens du moyen-âge était si féconde, qu'ils mettaient sur le haut de la croix, un pélican se seignant pour nourrir ses petits: c'était pour signifier que J. C. avait répandu son sang pour nous sauver. Enfin souvent à la place de la Vierge, on voit St. Martin coupant son manteau, image de J. C. se sacrifiant pour le genre humain.

La croix ne parut pour la première fois sur les monnaies qu'après la mort de Constantin. C'était le *Labarum* que l'on gravait sur ces pièces, c'est-à-dire une croix de St. André, surmontée d'un rho (P). Sous les Mérovingiens en, Gaules, la croix sur les monnaies prenait toutes les formes imaginables. Mais sous la dynastie suivante, celle des Carolingiens, elles ne présentaient que des croix grecques. Cette coutume dura jusqu'à St. Louis, sous le règne de qui l'on vit paraître la croix de lys, qui se voit encore jusqu'à Louis XIV. Enfin sous Louis XV les croix disparurent des monnaies.

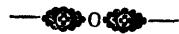
Le droit d'asyle originellement propre aux églises, passa bientôt à tous les autels, et ensuite à chaque représentation du supplice de J. C. C'est de là qu'est venue la coutume de planter des

croix sur les grands chemins. Ce droit d'asyle est autorisé par le vingt-neuvième canon du second concile de Clermont, tenu en 1095. Mais ces croix ne jouissaient de leur privilège qu'après avoir été bénites et consacrées par l'évêque.

L'usage de porter des croix sur soi était autrefois commun à tous les fidèles. Les Grecs eux-mêmes ont conservé cette coutume, et portent presque tous une croix sur eux. Cette habitude est sans doute fort ancienne, car Saint Procope, martyr sous Dioclétien, en portait une. Les Papes et Archevêques depuis longtemps en suspendent une à leur poitrine. Ceux-ci la faisaient d'abord porter devant eux: le père Thomassin croit qu'ils agissaient ainsi parceque tous les pas et démarches de ces prélats ne tendaient qu'à l'établissement et à l'agrandissement du royaume de la croix. Les chevaliers du Temple, de Saint-Jean-de-Jérusalem et de Saint-Lazare portaient aussi des croix de différentes formes sur leurs manteaux et leurs cottes d'armes, et de là elles passèrent sur leur poitrine.

Constantin, après avoir vu le *Labarum*, abolit entièrement le châtement de la croix. Depuis cette époque, il n'est plus question de ce supplice, sauf quelques exceptions. Au moyen-âge, par exemple, il y eut quelques exemples d'exécution sur la croix: en 1127, Louis-le-gros fit crucifier Bertholde, premier auteur de l'assassinat de Charles-le-Bon, comte de Flandre. En 1225, Jeanne, comtesse de Flandre mit en croix l'imposteur qui se disait son père, et voulait la dépouiller de ses états. Enfin, en 1347, les Juifs à Paris et dans toute la France furent punis de ce supplice.

## PHILOSTAURE.



EXTRAIT DU *Journal* odes Jésuites.

SEMAINE SAINTE, 1646.—Le Jeudi Saint les paradis furent faits; chez nous au coin de l'Autel du côté de l'Épître, cela était bien; il y eut quelque manque aux Hospitalières en ce qu'il était noir.

Il y eut lavement des pieds à l'Hospital, où assista le P. Vimont. M. des Chatelets et autres y lavèrent les pieds à 18 sauvages, qui furent ensuite régalez.

Le Vendredy Saint le P. Vimont commença un peu après 7h. à prêcher, il finit après 9h.; ensuite on fit le service où la passion fut chantée à trois, savoir: de Mr. de St. Sauveur, évangéliste, de Mr. le prieur qui faisait la synagogue, et de moi; j'ai pensé pour lors que le P. de Quen eût mieux fait que Mr. de St. Sauveur pour cet article, mais non pas pour le reste du service.

Le Samedy Saint le feu et la bénédiction se firent à la sacristie, et le reste avec les mesmes ministres que le jour précédent. Il me semble de rechef que, pour l'*Exultet*, le P. de Quen l'eût mieux chanté; on ne parla point de l'Empereur ny le Vendredy ny le Samedy; on commença une h. trop tôt, c'est assez de commencer à 9 heures; on commença à 8, on tira au *Gloria* plusieurs coups de canon.



## ÉPIÏRE A LA MORT.

Lorsque l'airain retentissant  
Sonnera mon heure dernière,  
Viens me trouver, mais sans façon,  
Mais sans avis préliminaire,  
Surtout point de triste émissaire  
Qui puisse troubler ma raison;  
Je sais très-bien que d'ordinaire  
Tu traites par ambassadeur,  
C'est la fièvre, c'est la douleur,  
Qui doivent entamer l'affaire;  
Mais au jour indiqué pour moi,  
Marche sans train et sans escorte,  
Si ces dames sont avec toi,  
Laisse ces dames à la porte.

Vigée.



## Ephémérides.

6 Avril.—Révolution du Brésil, 1831. Suppression du costume ecclésiastique en France, 1792. Mort de Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, 1199.

7.—Le comte de Frontenac, gouverneur du Canada, 1<sup>ère</sup> fois, 1672.

8.—Établissement de la compagnie d'Hudson, 1692. Pétrarque couronné au capitol, 1341.

9.—Mr. de la Salle découvre l'embouchure du Mississipi, 1682. Mgr. de Pontbriand, évêque de Québec, 1741. Paix avec les États-Unis, 1784.

10.—3 soldats du 10<sup>ème</sup> régiment exécutés à Québec pour assaut sur un magistrat, 1771. L'usage des orgues dans les églises commence à Compiègne, 757.

11.—Incendie à Montréal de 100 maisons, la congrégation et 2 chapelles, 1768. Napoléon abdique, 1814.

12.—Lount et Mathews exécutés pour haute trahison, au Haut Canada, 1838. Mort de Bossuet, 1704. Abolition du christianisme au Japon, 1638.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionsnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M.M. Thomas Hamel, Adolphe Legaré.

Le rédacteur est Dominique Racine.